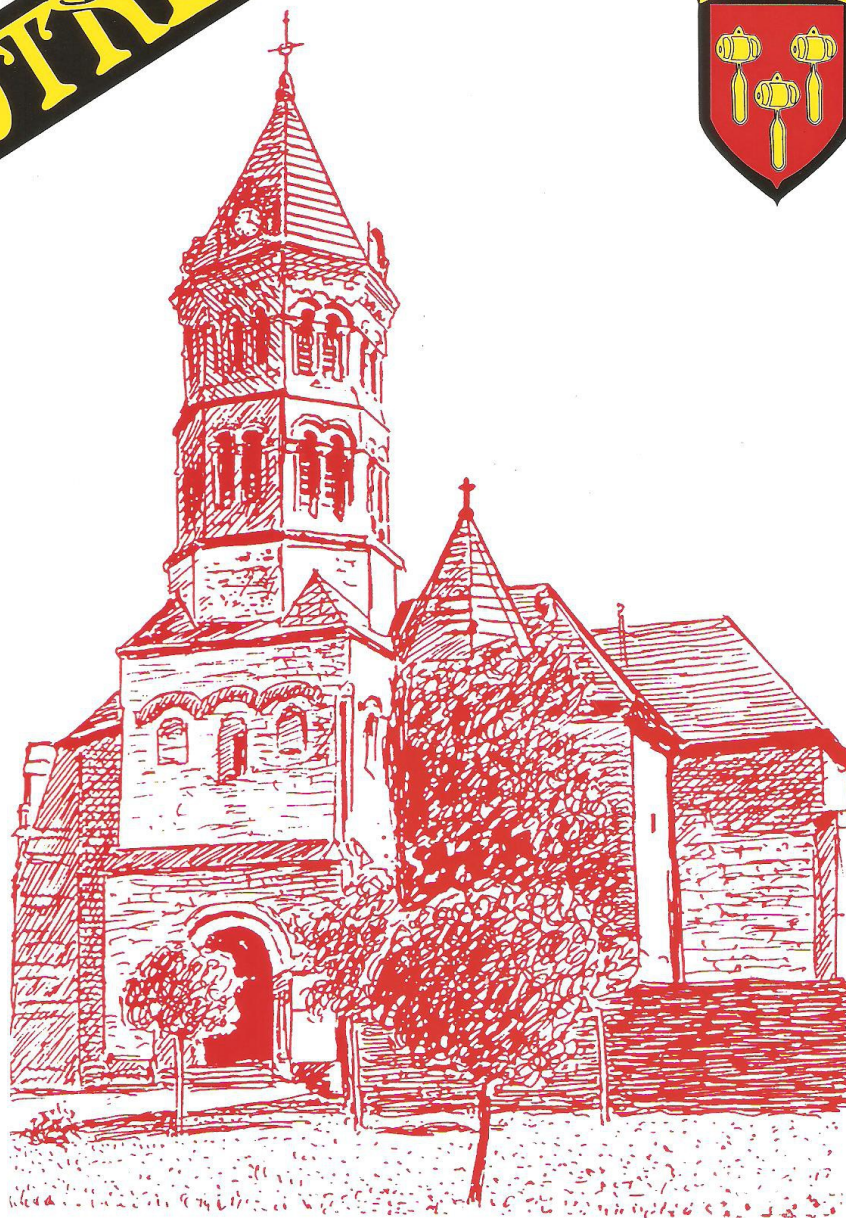
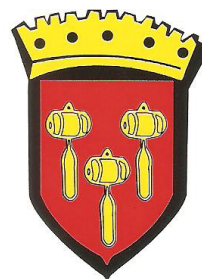


N° 81
Janvier 2007

NOTRE VILLAGE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS ET DE LIAISON DE LA COMMUNE DE MONCHY-LAGACHE



L'OLYMPIQUE MONCHY-LAGACHE

Je présente à tous les dirigeants, joueurs et parents tous mes vœux de santé, joie et bonheur pour 2007.

Que cette année apporte à tous petits et grands beaucoup de plaisir et de satisfaction dans la discipline sportive pour laquelle ils se sont engagés. A ce titre, je remercie les parents qui s'engagent auprès des responsables de groupes pour que les déplacements soient effectués dans de bonnes conditions. Leurs présences sont également appréciées pour discipliner leurs enfants.

La première partie du championnat s'est dans l'ensemble bien déroulée.

Les seniors A pointent dans les places d'honneur.

Les seniors B méritent d'être encouragés et je les félicite de répondre présents à chaque match.

Les - 15 ans ont terminé premiers de leur poule sans avoir perdu aucun match.

Bien entendu la 2^{ème} partie sera plus difficile. Mais si l'on veut progresser, il faut se frotter à des équipes plus costauds et pourquoi pas obtenir des résultats.

Quant aux Benjamins, ils sont la relève des prochaines années et il est important pour un club comme le nôtre de pouvoir compter sur cette jeunesse.

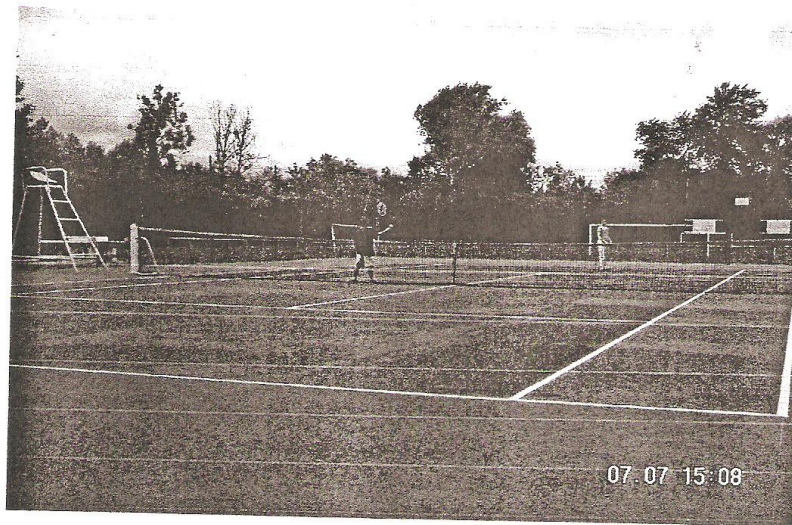
Je tiens à remercier l'ensemble des commerçants qui répondent présents à nos demandes lors de nos manifestations ainsi que les habitants qui nous ouvrent leurs portes lors de notre passage pour la vente de nos calendriers.

Bonne Année 2007 !

La Présidente



TENNIS CLUB



NOUVEAU COURT A VOUS DE JOUER

Vous avez entre 7 et 77 ans : 1 heure de tennis par semaine cela en vaut la peine !

STAGES PAQUES + AOUT

Pour les enfants de 5 à 18 ans , inscrits , non inscrits au club , Tarif : 25 € / 5 jours

Des cours pour adultes seront donnés en 2007 .

Renseignements et inscriptions : S Duparcq : 03.22.85.65.49

Cotisations pour la saison 2007

<u>Adultes</u> :	40€ la 1ere pers	28€ la 3eme pers
	34€ la 2eme pers	14€ - de 18 ans

Les inscriptions et les tickets horaires (3€) sont à prendre :

H Dujardin : 03.22.85.65.07 J-B Gru : 03.22.85.69.63

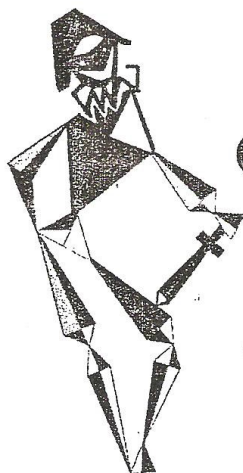
Le bureau

Président : Jean-Baptiste Gru

Trésorier : Hervé Dujardin

Secrétaire : Sandrine Duparcq

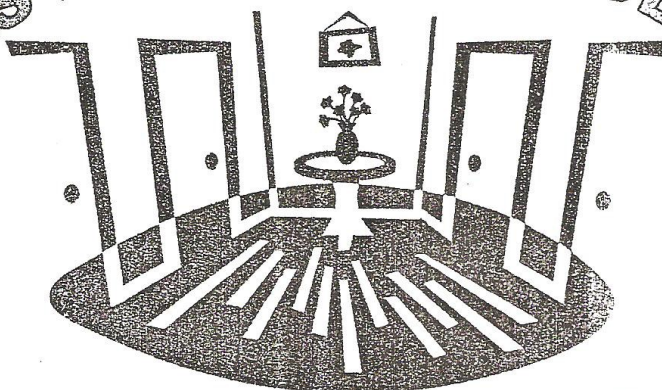
La compagnie théâtrale



Le Manteau d'Arlequin

présente une comédie de
Michel Fermaud

LES PORTES CLAQUENT



SAMEDI 17 FEVRIER

20h30

FOYER RURAL MONCHY-LAGACHE

Entrée : 7€ -12ans 3 €

Réservations : 03.22.85.69.63 ou 03.22.85.65.49

Organisé par le tennis club

AMICALE DES 2 ETANGS

Chers Amis, avant toute autre chose, une très bonne année à vous tous. Que 2007 sache vous apporter, à vous et à ceux qui vous sont chers, SANTE, JOIES et BONHEUR, sans oublier quelques belles promenades autour de nos étangs.

Le deuxième semestre de l'Amicale a été fortement perturbé par :

- la météo qui ne nous a pas été favorable, notamment, en juillet et en août
- le niveau des étangs qui a atteint un de ses niveaux les plus bas
- la suite psychologique de la pollution de l'Omignon de juin 2005
- l'alerte à la pollution au mercure dans le bassin versant de Saint Christ.

Les concours « Adultes » du dimanche 9 juillet ont vu à l'œuvre 13 pêcheurs pour l'individuel du matin et 16 pêcheurs pour le concours par équipe de l'après midi. A noter les très bons résultats du jeune monchysois Ludovic Goupil qui a enlevé, haut la main, le concours individuel avec 2880 points (1 point par gramme) et la coupe du Président, sur l'ensemble de la journée, avec une prise de 1710 grammes.

Pour le concours des « 6-16 ans » du samedi 19 août, 26 « Jeunes » étaient au rendez-vous. Plus de 200 poissons ont été sortis pour un poids total de 4870 grammes. La coupe du Président, pour la plus grosse prise, a été attribuée à Alexis Drombry pour une prise de 520 grammes.

Le Challenge « Philippe BLONDEL » réservé au meilleur monchysois a été remporté par Robin Decailleux avec un total de 450 points. Il en a la garde jusqu'au prochain concours des « 6-16 ans ». Félicitations à lui.

Le loto-quine du samedi 18 novembre, avec quelque 250 participants, a répondu bien au-delà de nos attentes et il a surtout donné pleine satisfaction aux participants, notre premier objectif, et aux organisateurs.

Le jeudi 14 décembre, en présence des Membres du Bureau, a eu lieu un alevinage exceptionnel afin de compenser les pertes dues à la pollution de juin 2005. Ainsi, en provenance des Vosges, 225 kg d'alevins de gardons, tanches et brochets pour un montant de 1104,48 euros ont été déversés dans nos étangs.

A noter aussi, la participation active des trois « Jeunes Membres du Bureau de l'Amicale » Andy, David et Jonathan, aidés en cela par Grégory PETIT, pour la tenue du stand du chamboule-tout lors des manifestations du 14 juillet et à travers l'encadrement du « Fil rouge » du Téléthon 2006.

Grand Merci aux Artisans, aux Commerçants et à la Municipalité qui savent être à nos côtés à chacune de nos manifestations.

La saison 2007 commencera le vendredi 19 janvier à 18 heures à la Mairie par notre Assemblée Générale qui est ouverte à tous les sociétaires monchysois.

Pour le premier semestre, dès maintenant, nous vous donnons rendez-vous

- au samedi 5 mai pour notre lâcher de truites dans le petit étang
- au samedi 16 juin sur le Plateau de l'Omignon pour les animations et les jeux tout public, le barbecue de fin d'après midi et, en clôture à la nuit tombée, le feu de la "Saint Jean" monté par nos « Jeunes Pêcheurs ».

Les cartes de pêche aux étangs -année & journée-, en complément d'un des trois nouveaux timbres piscicoles (6/12ans, 12/18ans et adultes), sont en vente au CAFE du CARREFOUR aux tarifs 2006.

Le Président, André Bujadinovic

Concours des 6/16 ans du samedi 19 août 2006



Quelques instants avant la remise des récompenses

PROGRAMME des MANIFESTATIONS 2007

Vendredi 19 janvier	Assemblée Générale – 18h00 à la Mairie
Dimanche 28 janvier	Etangs de la Cabourerye – Fermeture du brochet
Samedi 24 mars	Ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie, Omignon
Samedi 21 avril	Etangs de la Cabourerye – Ouverture du brochet
Samedi 5 mai	Lâcher de truites à 13h30
Samedi 16 juin	Terrain de l'Omignon – Animations, Barbecue et Feu de la Saint Jean
Dimanche 8 juillet	Etangs de la Cabourerye – Concours de pêche « Adultes »
Samedi 14 juillet	Terrain de l'Omignon – Fête des Associations
Samedi 18 août	Etangs de la Cabourerye – Concours de Pêche des « 6/16 ans »
Dimanche 7 octobre	Fermeture de la pêche en 1^{ère} catégorie, Omignon
Samedi 17 novembre	Foyer Rural – Loto quine -

ASSOCIATION DES AC.PG-CATM-TOE ET VEUVES

Acceptez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année : santé, joies, bonheur et que l'année 2007 sache répondre à vos autres attentes.

Au 1^{er} janvier, nos effectifs étaient de 50 adhérents, 4 AC.PG, 35 CATM, 1 TOE, 5 Veuves AC.PG et 5 Veuves CATM.

Le 5 septembre, notre Amie Charlotte FRANCOIS nous quittait.

Nos activités du deuxième semestre 2006 :

A Monchy Lagache

14 juillet : Moment de recueillement au Monument aux Morts et participation à la fête des Associations aux côtés de la Municipalité

10 novembre : Avec une participation active des Monchysois, la Veillée des Flammes de la Mémoire en hommage aux Soldats de la Grande Guerre

11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918. Grand merci aux Enfants des écoles, à leurs Instituteurs, à la Chorale Primevère, à l'Harmonie Sainte Cécile et à tous Ceux, ils étaient très nombreux, qui ont su nous entourer pour ce devoir de mémoire.

A l'extérieur

1er juillet : au Mémorial terre-neuvien de Beaumont-Hamel et au Mémorial franco-britannique de Thiepval - 90^{ème} anniversaire des Batailles de la Somme

2 septembre : à Ham - Commémoration de la Libération du Pays hamois

10 septembre : à la Chapelle du Souvenir Français de Rancourt - Commémoration du 90^{ème} anniversaire des Batailles de la Somme

16 septembre : à Doullens - Comité départemental des AC.PG-CATM

16 octobre : à Notre Dame de Lorette - Pèlerinage national du Souvenir AFN

5 novembre : Cérémonie œcuménique en la Cathédrale d'Amiens en hommage aux Soldats de la Grande Guerre

11 novembre : à Quivières - Commémoration de l'Armistice de 1918

5 décembre : à Brouchy - Journée d'Hommage National aux « Morts pour la France » au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc.

Nos rendez-vous 2007 avec les Monchysois

8 mai, 14 juillet et 11 novembre, cérémonies devant le Monument aux Morts

14 janvier : en association avec nos Amis du Club de l'Omignon, repas dansant animé par l'orchestre « Ludo » de Méharicourt

17 et 18 mars : Commémoration du 90^{ème} anniversaire de la démolition de Monchy Lagache

23 ou 24 mai : Sortie du Souvenir vers les villages détruits des environs de Verdun (à confirmer).

Autres dates à retenir

27 janvier : Comité départemental des AC.PG-CATM à Oisemont

11 mars : Congrès cantonal à Ham

12 et 13 mai : Congrès départemental à Nesle

22 septembre : à Villers Bocage - Comité départemental des AC.PG-CATM

16 octobre : Pèlerinage national AFN à Notre Dame de Lorette

5 décembre : Journée d'Hommage National AFN à Esmerly Hallon.

Grand Merci pour l'accueil que vous avez su réserver à nos calendriers 2007.

Nos remerciements vont aussi vers le Conseil municipal et son Maire, vers les Artisans et les Commerçants monchysois qui savent nous épauler dans nos différentes actions.

A. Bujadinovic, janvier 2007

**Veillée des Flammes de la Mémoire
du vendredi 10 novembre 2006**



Grand Merci à nos 24 lecteurs

90^{ème} anniversaire de la démolition de Monchy-Lagache

**Au Foyer Rural
Expositions sur les démolitions et les reconstructions
de Monchy-Lagache**

Samedi 17 mars

10h00 – Moment de recueillement devant le Monument aux Morts

10h30 – Inauguration des expositions

- Exposition de l'ADES, Eglises et Monuments aux Morts en quinze panneaux
- Exposition du Regroupement scolaire
- Exposition des Particuliers

11h00 à 18h00 – Accès libre aux expositions

Dimanche 18 mars

10h00 à 18h00 – Accès libre aux expositions.

Association des AC.PG-CATM-TOE & Veuves de Monchy/Quivières

Samedi 17 et dimanche 18 mars 2007
Expositions
sur
la démolition et la reconstruction
de Monchy-Lagache

Samedi 17 mars

10h00 – accueil devant le monument aux Morts

10h30 – inauguration des expositions

- Exposition de l'ADES
- Exposition du Regroupement scolaire
- Exposition des Particuliers

11h00 à 18h00 – Accès libre aux expositions

Dimanche 18 mars

10h00 à 18h00 – Accès libre aux expositions

Lundi 19 et mardi 20 mars

Expositions à disposition du Regroupement scolaire

DIVERSES PERMANENCES & SERVICES EN MAIRIE OU AU FOYER RURAL

- ↵ **MONSIEUR LE MAIRE** reçoit en Mairie le LUNDI de 17h00 à 18h00 et le SAMEDI de 10h30 à 12h00 (sauf imprévu).
- ↵ **ASSISTANTE SOCIALE:** Mme SEGUET reçoit au Foyer Rural le **lundi de 14h00 à 16h30** - Tél du foyer rural : 03-22-85-16-65
Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au Centre Médico - social de HAM au **03-60-03-47-40** - Résidence BADINGUET .
- ↵ **CONSULTATION P.M.I.:** Un Médecin et une puéricultrice sont à votre disposition une fois par mois au Foyer Rural **le mardi de 14h à 17h les** : 16 Janvier - 13 février - 13 Mars - 10 avril - le **jeudi 10 Mai** & le mardi 26 Juin
- ↵ **PUERICULTRICE** : Mme CASSELEUX reçoit au Foyer rural de **14h à 17h le mardi** les : 2 & 30 janvier - 27 février - 27 mars - 24 avril - 29 mai & 12 juin

SECRETARIAT DE MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- **Lundi** : de 9h00 à 12h00.
 - **Mardi** : de 14h00 à 18h30 (vente tickets cantine & garderie)
 - **Mercredi** : de 9h00 à 12h00 (vente tickets cantine & garderie)
 - **Vendredi** : de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00.
- ↵ Prix du ticket pour la cantine scolaire : 3.70€
- ↵ Prix du carnet de 10 tickets pour la garderie : 10€

Tél - fax - répondeur : 03.22.85.63.19

E-mail : mairiemonchylagache@wanadoo.fr

Bien entendu, pour certaines permanences, des modifications peuvent intervenir.
Pensez à venir consulter le panneau d'affichage situé à l'entrée de la Mairie ou téléphonez au secrétariat.

ETAT CIVIL DU DEUXIEME SEMESTRE 2006



NAISSANCES

- ☺ Hugo CHIRAUX, né le 10 juillet 2006 à ST QUENTIN
- ☺ Evan HE, né le 12 juillet 2006 à PERONNE .
- ☺ Dolovahn PIQUET, né le 18 Juillet 2006 à PERONNE
- ☺ Zoé DESPREZ , née le 4 septembre 2006 à ST QUENTIN
- ☺ Maéline BERTHE, née le 12 septembre 2006 à PERONNE
- ☺ Romain LEGRAND, né le 4 octobre 2006 à PERONNE
- ☺ Gabin PICART, né le 15 octobre à ST QUENTIN
- ☺ Esteban HENOQUE - - VALLET, né le 25 octobre à PERONNE
- ☺ Maëva LELONG, née le 29 octobre à PERONNE
- ☺ Clara DIVE, née le 24 novembre à ST QUENTIN



MARIAGES

- ✓ Frédéric GUERBIGNOT & Isabelle MANTAUX - 22 juillet à MONCHY-
- ✓ Rémy HERY & Christelle GILLET - 9 septembre à MONCHY-
- ✓ Patrick VILLAIN & Estelle GAUTHIER -16 septembre à SERY-LES-MEZIERES (02)

DECES & INHUMATIONS

AU CIMETIERE COMMUNAL

- ❖ Marc BARDEAUX, décédé le 23 Juillet à AMIENS .
- ❖ Eudoxie PRUVOT, décédée le 20 août à PERONNE
- ❖ Maria LAMOTTE - FRANCOIS, décédée le 5 septembre à HAM
- ❖ Prudent BUYCK, décédé le 20 octobre à MONCHY - LAGACHE
- ❖ Edouard PLANQUE, décédé le 03 novembre à PERONNE
- ❖ Gérard LEPLARD, décédé le 3 décembre à ST QUENTIN
- ❖ Andrée CASTEL, décédée le 11 décembre à AMIENS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

VENUS SE FAIRE CONNAÎTRE EN MAIRIE

- ☒ Mme Martine GOUJON - 5 hameau de DOUVIEUX -
- ☒ Mme Jolanta KOZARZEWSKA - 2 Grande Place -
- ☒ M & Mme Eric BOCQUET - 1 rue du Jeu de Paume -
- ☒ M & Mme Joseph BIADACZYK - 1 rue de LANCHY -

PETIT RAPPEL : Les personnes qui emménagent ou qui quittent la Commune sont priées de venir en Mairie signaler ce changement. Nous demandons aux nouveaux habitants de se présenter avec leur livret de famille ou une CNI.

Monchy-Lagache : l'abbé Planque nous a quittés

«Il était proche des gens»

C'était un homme de Dieu, un homme de cœur, un homme dévoué. «C'était un homme très proche des gens», rajoute le maire de Monchy-Lagache, André Vallette. L'abbé Edouard Planque a quitté ses paroissiens le vendredi 3 novembre dernier, à Péronne, après avoir été transporté d'urgence à l'hôpital dans la nuit du jeudi au vendredi.

Mercredi 8 novembre, beaucoup sont ceux qui sont venus lui rendre un dernier hommage lors de ses funérailles en l'église de Monchy-Lagache. «Beaucoup de ses paroissiens sont venus prier tout près de lui au presbytère», note un membre de sa famille.

Proche des personnes âgées

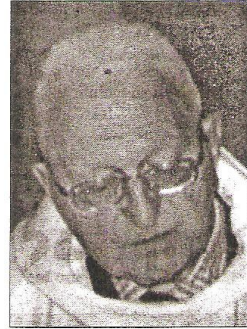
Né le 10 septembre 1923 à Aires-sur-la-Lys, Edouard Planque, qui a vécu toute sa petite enfance à Fleurbaix dans le Pas-de-Calais, est ordonné prêtre le 29 juin 1951 à la cathédrale d'Amiens. Après un an en charge du petit séminaire d'Amiens, il pose ses valises à Cramont, près d'Abbeville en tant que curé. C'est en septembre 1965 que l'abbé arrive à Monchy-Lagache. Très vite, les communes environnantes lui sont confiées. Ainsi, les habitants de Quivières, Croix-Moligneaux, Tertry, Ugny-l'Équipée et Estrées-Mons deviennent ses paroissiens.

«Il a toujours été près des

personnes âgées et des malades. Le premier lundi du mois leur était réservé. Il a fait la catéchèse lui-même pendant longtemps. Il s'arrangeait pour avoir les jeunes qui se préparaient à la profession de foi. Il était aimé des enfants», poursuit un membre de sa famille. Et de noter : «c'était un homme droit. Il a vécu simplement.»

Un confidant

Et le maire de Monchy-Lagache salue à son tour l'homme d'exception : «c'était un homme très érudit. Il avait pris l'église de Monchy dans son cœur. Il a écrit des livres sur les vitraux et l'architecture. Et il en faisait profiter tout le monde. C'était un homme d'approche facile,



L'abbé Edouard Planque.

confidant de beaucoup de monde et à l'écoute de tous.»

L'abbé Planque avait fêté ses cinquante ans de sacerdoce en 2001.

M.M.

MONCHY-LAGACHE

Dernier adieu à l'abbé Planque



Édouard Planque est arrivé à Monchy en 1965.

L'église était trop petite, mercredi après-midi, pour accueillir les fidèles venus rendre un dernier hommage au curé du village et de ses environs.

Édouard Planque est arrivé à Monchy en 1965. Il s'est vite intégré dans ce milieu rural. On lui a très vite confié les communes de Quivières, Croix-Moligneaux, Tertry, Ugny-l'Équipée et Estrées-Mons, et ses relations avec les habitants ont toujours été amicales.

Il n'hésitait pas à porter la communion à domicile aux malades, et les enfants se rappellent ses leçons de catéchisme et d'histoire, lui qui s'intéressait à l'histoire en général, mais aussi au passé de Monchy.

Le vicaire général, ainsi que l'épiscopat, ont relaté sa vie aux services des autres pendant plus de 50 ans. La foule, ses amis et aussi Jacky Kulik, papa d'Elodie qui a fréquenté l'église monchysoise, ont rendu un dernier hommage où se mêlaient respect et valeur humaine.

Courrier Picard

MONCHY-LAGACHE

Des fermetures qui inquiètent

Lors de la présentation de ses vœux, André Vallette s'est engagé à aider ceux qui reprendront l'un des commerces vacants, afin de maintenir les derniers services auprès de la population locale.

Un concours de circonstances a voulu que l'année 2006 se termine sur une note pessimiste avec un lot de mauvaises nouvelles en ce qui concerne des activités qui animaient encore un village. Lors de la présentation de ses vœux à ses administrés, le maire, André Vallette, a déploré vendredi soir, la fermeture de la supérette, après la mort de l'épicier, et les horaires réduits, d'ouverture de l'agence postale, tout en annonçant la fermeture prochaine d'un des deux cafés, ainsi que le départ du médecin. Ce qui fait déjà beaucoup pour une petite commune en proie à la désertification rurale.

L'économie du bourg était pourtant au beau fixe avec deux cafés, une boucherie, un coiffeur, un médecin et nombre d'artisans. Mais la municipalité veille au grain. C'est pourquoi le maire s'est engagé publiquement à aider et conseiller les éventuels repreneurs.

Travaux et réhabilitation

Au chapitre des projets, des travaux de voirie seront réalisés dans la Grande Rue. Des réhabilitations de logements communaux dont l'ancienne ferme Caron seront effectives afin de proposer des locations conformes. La « verrue » comme on l'appelle au village, c'est-à-dire les ruines de l'ancienne râperie seront peut-être enfin réhabilitées, car le propriétaire a accepté de reprendre le dialogue concernant ce projet. L'ADSL a aussi été largement évoqué. Les habitants s'impatientent depuis des années. En guise de boutade, André Vallette a donné sa propre signification du sigle ADSL à Monchy : « Absence de Solution en Ligne ».

De notre correspondante DANY RAMETTE



André Vallette a tenu à mettre en valeur le travail de ses collaboratrices, en présence du sénateur, Daniel Dubois.

Elles se dévouent sans compter pour la commune

André Vallette a profité de la visite du sénateur Daniel Dubois, du député Stéphane Demilly, du conseiller général Jean Boitel et du président de la communauté de communes et maire de Ham, Marc Bonafant, pour mettre à l'honneur cinq dames, impliquées dans la vie du village.

Brigitte Duparcq est présidente de Familles rurales, s'occupe du centre de loisirs sans hébergement et cumule quarante et un ans de bons et loyaux services au sein du conseil municipal.

Monique Gourlain, première adjointe, est au conseil municipal depuis vingt-trois ans. Elle a décidé de partager sa médaille avec toute son équipe, notamment ses collègues du regroupement scolaire.

Laurence Eloire est secrétaire de mairie depuis vingt-quatre ans et pas un petit détail ne lui échappe. « Elle est mon œil supplémentaire » avoue le maire.

Marie-Hélène Dujardin est médecin.

Après avoir élevé ses quatre enfants, elle a rejoint l'équipe municipale il y a onze ans et s'occupe notamment de l'environnement et du concours des maisons fleuries.

Isabelle Iste, enseignante, en est à son premier mandat, et s'occupe également du conseil d'école et de la bibliothèque.

Les trois premières ont reçu la médaille or du Sénat, les deux autres, plus jeunes, l'argent et le bronze.

DISTINCTION

Lors de la présentation des vœux de la commune le 26 Janvier 2007, Monsieur le Sénateur Daniel DUBOIS, Président du Conseil Général, a remis la médaille d'honneur du Sénat à cinq dames de la commune en reconnaissance de leur travail accompli pour le village et leurs habitants.

Tout le Conseil Municipal se joint à moi pour les féliciter et les remercier.

LE MAIRE

OR

Madame Brigitte DUPARCQ (4 enfants)
Présidente de Famille Rurale
Responsable du CLSH depuis 1961 (45 ans de présence)

Madame Monique GOURLIN (3 enfants)
1^{ère} Adjointe au Maire
Conseillère Municipale depuis 1983 (23 ans de présence)
Présidente du SISCO
Responsable du Foyer Rural

Mademoiselle Laurence ELOIRE
Secrétaire de Mairie depuis 1982 (24 ans de présence)
Sa compétence et son dévouement sont en permanence à la disposition de la Commune

ARGENT

Madame le Docteur Marie-Hélène DUJARDIN (4 enfants)
Adjointe au Maire
Conseillère Municipale depuis 1995 (11 ans de présence)
Responsable de l'environnement

BRONZE

Madame Marie-Isabelle ISTE (2 enfants)
Conseillère Municipale depuis 2001 (6 ans de présence)
Conseil d'école - Bibliothèque

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil municipal et moi-même présentons nos Meilleurs vœux pour 2007 à tous les habitants de MONCHY – LAGACHE.

2006 a eu un dernier trimestre particulièrement éprouvant.

En effet, la disparition de personnes qui ont marqué la vie du village et la fermeture ou l'annonce d'arrêt d'activités commerciales et libérales nous montrent bien que rien n'est jamais acquis.

Dans la mesure de nos possibilités nous agissons pour permettre la continuité ou la reprise de ces entreprises.

En 2007, nous poursuivrons les travaux de mise aux normes des maisons appartenant à la commune et espérons avoir une réponse pour celle de la Poste.

Par ailleurs les travaux de voirie Grande rue et divers travaux d'assainissement pluvial et de trottoirs seront entrepris.

Concernant les deux points noirs situés au Nord et au Sud du village :

⇒ le premier - face au café du carrefour - devrait trouver sa résolution au cours du 1^{er} semestre.

⇒ Le second - ancienne râperie - est toujours en phase de difficiles discussions.

Et l'A.D.S.L.....il ne se passe pas une semaine sans que je sois en contact avec les intervenants potentiels sur ce sujet.

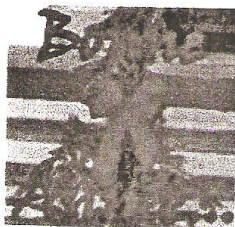
Une possibilité semble se dessiner pour les mois à venir le long de la RD 45. Malheureusement pour le moment rien de concret n'est encore défini sur FLEZ et DOUVIEUX

Je remercie toutes celles et ceux qui fleurissent et illuminent le village. Nous inscrirons à nouveau la commune au concours des villages fleuris en 2007.

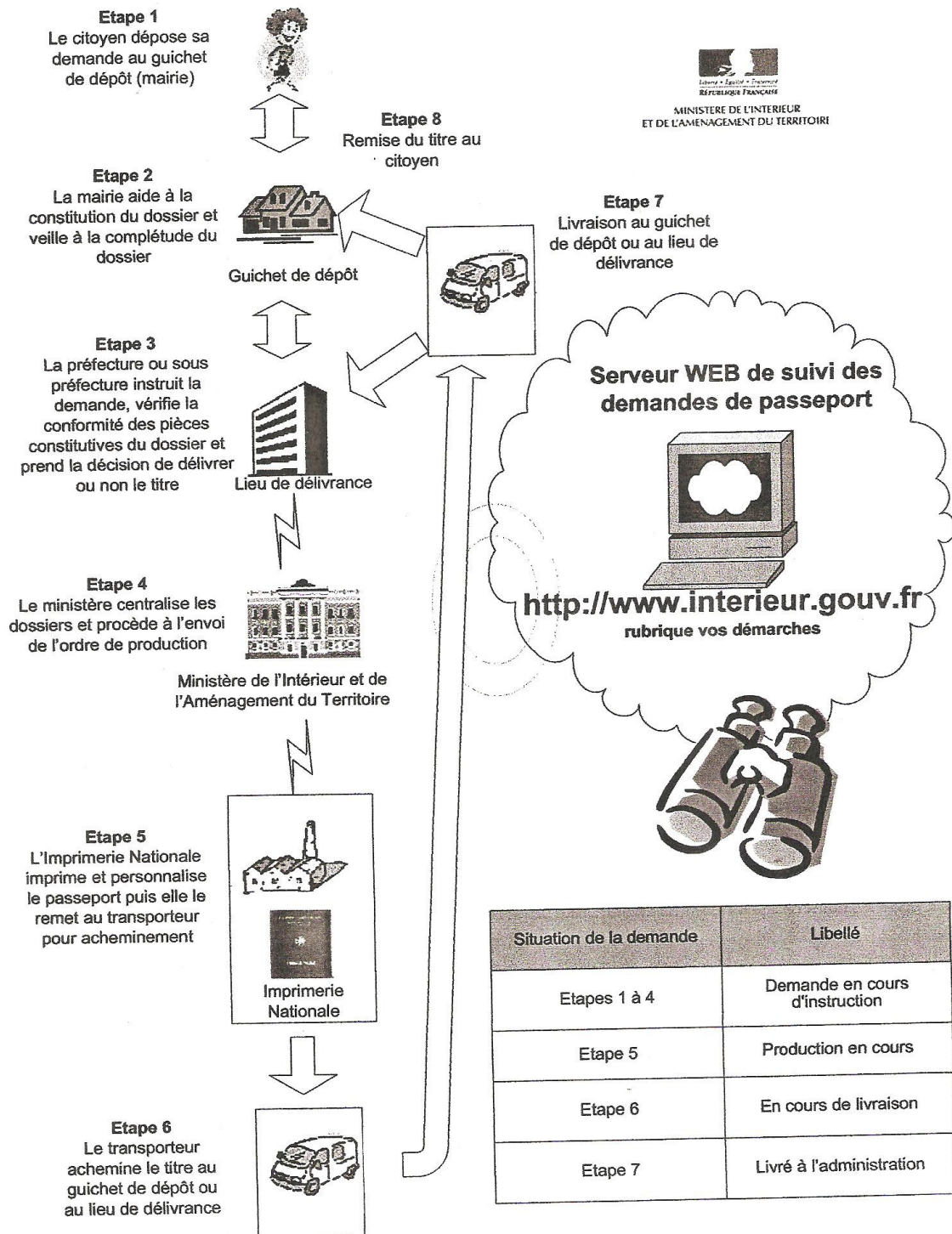
Cette année encore nous verra très occupés par les travaux de tous ordres cités plus haut, sans oublier ceux à venir entrepris par le Syndicat d'Eau pour que les hameaux de FLEZ et DOUVIEUX puissent avoir une pression normale.

Encore merci à toutes celles et ceux qui participent à la vie du village et permettent de le faire reconnaître à tous les niveaux.

Le Maire : A.VALLETTE



Les différentes étapes nécessaires à la délivrance d'un passeport



COUPE DE BOIS

Avant la vente de peupliers prévue courant 1^{er} trimestre 2007, la commune propose des parcelles de bois.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie avant le 1^{er} Mars 2007.

La réunion, pour la répartition des parcelles et la signature des contrats, aura lieu le Samedi 10 Mars 2007 à 11H en Mairie

ELAGAGE

Pour des raisons de sécurité, il est rappelé qu'il y a lieu d'élaguer les arbres dont les branches seraient susceptibles d'occasionner des dommages aux réseaux que nous exploitons, y compris les branchements privatifs.

Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de réaliser ces élagages hormis

dans les cas très particuliers de conventions de passage.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement que vous souhaiteriez à ce sujet.





C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale a récompensé les mains vertes et les bonnes volontés de notre village.

Cette année a été placée sous l'objectif du concours des villages fleuris, comme nous le souhaitons depuis plusieurs années. Nous avons cheminé vers cette candidature par diverses réalisations, pour mémoire : entretien et préservation des espaces verts, confection d'une barque fleurie, mise en forme et plantation de talus, création de massifs arbustifs, travaux d'enfouissement des réseaux, participation des enfants à la confection de jardinières, réunion de sensibilisation début mai : ce sont les grandes lignes que nous avons précisées au jury lors de son passage.

Bien sûr nous sommes conscients de nos moyens modestes, nous avons aussi grandement déploré la récurrence de dégradations volontaires (fleurs arrachées, branches cassées, bacs détruits etc) mais nos deux objectifs majeurs sont de rendre notre village accueillant et agréable pour ses habitants comme pour ses visiteurs et de favoriser les échanges et l'implication positive de chacun dans la vie de son village.

Nous avons remarqué un réel effort cette année en vue du concours des villages fleuris. Le jury est passé le 21 juin, donc un peu tôt pour la végétation cette année. Pour le village, voici le commentaire qui nous a été adressé :

« le jury a apprécié la bonne présentation du village et de ses réalisations. compte-tenu des projets bien structurés, le jury envisage une nette progression dans les années à venir. Il note quelques belles participations des habitants »

Nous obtenons un prix d'encouragement dans notre catégorie des communes de 301 à 1000 habitants.

Au concours individuel : Mr et Me J.L. Dequin ont reçu le 1^{er} prix dans la catégorie des chambres d'hôtes et Mr et Me T. Duparcq le 3^{ème} dans la catégorie des exploitations agricoles

C'est pour cela que nous avons tenu à recevoir et remercier lors des voeux tous ceux qui ont eu à coeur de s'investir dans ce projet collectif par leurs travaux et réalisations au fil des quatre saisons

Des récompenses ont été remises aux lauréats de notre propre concours de fleurissement. Pour rappel : les conseillers municipaux, les agents d'entretien communaux et les premiers de chaque catégorie de l'année précédente sont hors concours, qu'ils soient présents ou non dans le jury. Une note n'est décernée que sur ce qui est visible de la rue.

Il faut noter l'excellence encore cette année des premiers de l'an passé : M Mme Daniel Dupont, M Mme Daniel Biblocque, M Mme Paul Chassagnoux Melle Andrée Gaux qui auraient encore côtoyé les premières places.

Cette année il y a eu 4 grandes catégories : cours, façades, jardins et balcons-trottoirs
110 maisons ont été notées dont 73 par l'ensemble du jury
il y a 38 lauréats dont 16 ne figuraient pas au dernier palmarès.

Encore merci à tous pour votre attention à notre cadre de vie, nous comptons sur vous pour poursuivre sur notre lancée !

La commission espaces verts - fleurissement

S I S C O

Depuis la rentrée de septembre fonctionne un service de **garderie**, proposé aux familles pour leurs enfants scolarisés à Monchy et Devise, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin à partir de 7h.30, et le soir jusqu'à 18h.30.

A ce jour, 32 enfants sont inscrits pour une fréquentation régulière ou ponctuelle .

La **cantine** accueille en moyenne une vingtaine d'enfants par jour.

Le « repas de Noël » du jeudi 21 décembre, a eu beaucoup de succès avec 47 participants qui ont trouvé le menu et l'accueil « TOP » !

Je remercie le personnel de service habituel pour la mise en place et la décoration de la salle et des tables, et les personnes qui sont venues aider ce jour-là.

Je rappelle que le prix demandé (3.70) comprend le prix du repas livré par la société La Normande (3.37), et l'accueil des enfants entre 12h. et 14h.

Il est évident que ce prix ne couvre pas l'ensemble des frais afférents à ce service. Ceux-ci sont pris en charge par le SISCO (personnel de service et de surveillance, produits d'entretien et d'hygiène) et la commune de MONCHY (frais de chauffage, d'électricité, de matériel de cuisine).

Quant au « gaspillage » de nourriture reproché par certain , je précise : qu'il n'est commandé chaque jour que le nombre exact de repas payés.

Que les appétits des enfants varient.

Que les restes sont jetés .Personne n'est nourri gratuitement sur ces restes.

Je remercie les parents qui nous font confiance, les assure que nous faisons tout notre possible pour accueillir au mieux leurs enfants dans le cadre des services périscolaires.

Bonne année à tous, et particulièrement aux membres du personnel du S I S C O , aux enseignants, à tous les enfants du regroupement et leurs parents.

M. GOURLIN

SISCO MONCHY – TERTRY – DEVISE

1. Tout faire pour que l'enseignement donné aux enfants favorise au mieux leur scolarité.
Tout faire également pour que les enseignants aient un cadre qui leur permette d'échanger entre eux de façon permanente sur les méthodes et la façon d'enseigner au mieux.
A ce jour, + ou – 102 élèves * 5 classes pour 7 sections, donc classes à plusieurs niveaux.
2. Un projet de R.P.C permettant en partie de remplir cette attente se trouve freiné par :
 - Trop peu d'élèves, donc il resterait des classes à plusieurs niveaux.
 - Problèmes de locaux à reconstruire, dont le positionnement dans l'existant ne semble pas idéal et le coût –malgré les subventions- resterait très élevé pour les collectivités (60 à 100000€ dont 30000 minimum à la charge des communes).
3. Au vu de cet examen des données, une autre idée est née :
 - Faire un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I) en regroupant les SISCO ATHIES –ENNEMAIN et MONCHY – TERTRY –DEVISE.
 - Dans ce cas, on se trouve avec 175 enfants qui pourraient se répartir de la façon suivante :
 - Sur ATHIES : les enfants de Maternelle d'ATHIES & d' Ennemain + les CP & CE1 des deux SISCO ; soit 3 classes et trois enseignants.
 - Sur MONCHY : les enfants de Maternelle de MONCHY – TERTRY –DEVISE + les GS- CE2 –CM1 –CM2 des deux SISCO. Soit 5 classes et 5 enseignants.

AVANTAGES:

- ◆ une classe, un enseignant par niveau
- ◆ Garder le statut de R.P.I
- ◆ Moindre dispersion des enseignants
- ◆ Coût de mise en place beaucoup moins élevé

INCONVENIENTS :

- ◆ Fermeture d'une classe à ENNEMAIN
- ◆ Fermeture d'une classe à DEVISE

Dans ce cadre là, les travaux d'aménagement à faire à ATHIES & à MONCHY sont subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 20 à 25% du THT, et sans doute par l'Etat dans le cadre de la DGE pour un montant équivalent.

Pour le moment, la réflexion en est à ce point avec l'Inspection d'Académie, le Conseil Général et les Maires de communes concernées.

⇒ CONCLUSION : Il y a une volonté certaine de l'Académie de supprimer les classes isolées, d'avoir un enseignant par niveau, d'éviter – dans la mesure du possible- une fermeture de classe quand on est dans ce contexte.

Par contre, il est absolument indispensable d'obtenir l'accord des cinq conseils municipaux concernés.

Pour l'instant, il semble que ce ne soit pas le cas pour certains conseils opposés à ce projet qui se trouve ainsi bloqué pour des raisons qui ne tiennent peut-être pas seulement compte de l'intérêt des enfants.

Le SISCO

COMITÉ DE JUMELAGE

MONCHY-LAGACHE * DUNZWEILER

Traditionnellement installée le dernier week-end d'avril, la rencontre annuelle entre MONCHY-LAGACHE et DUNZWEILER a réuni en 2006 nos plus fidèles membres à l'occasion du 20ème anniversaire de la « contre signature » de la charte qui unit nos deux villages.

Plus de trente amis allemands nous ont rendu visite à cette occasion et ont apprécié tout particulièrement la visite de la ville d'Arras... Nous étendons en effet le périmètre de ces sorties car nombre de ces jumeleurs ont déjà eu le loisir de découvrir les perles de notre région, tant lors de visites officielles que lors de visites privées...

Tout pourrait donc satisfaire en apparence les organisateurs, si ce n'est la moyenne d'âge de tous ces amis qui n'a que trop tendance à s'élever année après année. Il faut du sang neuf! Et nos deux villages sont tout à fait d'accord pour aider tout particulièrement les jeunes à s'investir dans des projets de rencontres.

Le village de DUNZWEILER dispose d'un « centre de vacances pour les jeunes » aux abords du bourg, qu'il serait possible d'occuper, une semaine par exemple, pendant les vacances scolaires.

L'invitation a été lancée avec beaucoup de motivation et ce serait pour nous un réel plaisir que d'y répondre favorablement.

Vous mêmes, adolescents, collégiens ou lycéens de 14 à 18 ans éventuellement intéressés, parlez-en à vos copains et copines! Vous serez plus convainquants que nous pour entraîner « une petite bande » dans un projet qui se voudrait avant tout festif et auquel la Commune et d'autres organismes pourraient s'engager à vous fournir un maximum d'aides.

Nous attendons avec impatience de vos nouvelles...

Comme nous attendons également celles d'autres personnes, seules, en couple ou en famille, prêtes à faire un premier pas vers nos correspondants allemands.

Cette année, c'est à nous de nous rendre à Dunzweiler, le samedi 28 et dimanche 29 avril. On part le samedi matin, on est accueilli par une famille charmante, on visite, on parle, on danse, on noue des liens...

Rien qui n'engage plus que cela...

Nous voulons tous un village attractif, avec des commerces, des associations, des activités pour nos enfants... et l'ADSL, certes... mais qui n'est pas l'unique moyen pour communiquer...

Y. BRESOUS

Tél: 03.22.85.72.42

Mairie : 03.22.85.61.48

✂

Coupon réponse à déposer à mon adresse ou en mairie.

Je suis peut-être intéressé(e) par ce projet et souhaite être tenu(e) au courant de sa préparation.

NOM:

PRÉNOM:

Date de naissance:

Adresse:

Tél. /adresse email /

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2006

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT -Y BRESOUS – M.H DUJARDIN-M RIGAUX –
M DUPARCQ - G DEBAIL -JF CARBONNAUX - M GRAVET –: MI ISTE – P VANDEROSIEREN –
Absent excusé avec procuration : JB GRU Absent excusé : J BOILLEAU
Secrétaire de séance : MI ISTE

1° TRAVAUX EN COURS :

- ⇒ **Centre Bourg** : les dossiers de demandes de subventions à hauteur de 70% du HT sont envoyés. Suite à l'appel d'offres lancé fin juin 2006, aux candidatures reçues et au choix de la commission ;le cabinet retenu pour la maîtrise d'œuvre est AREA de SOISSONS pour un THT de 10250€ . Accord du Conseil pour valider ce choix par 13 voix pour.
- ⇒ **Réhabilitation du logement 19/21 Grande rue** : le montant total HT des travaux s'élève à 23080.95€ (maçonnerie -isolation -électricité- couverture- plomberie – huisseries – menuiserie) . Les dossiers de subventions sont établis : 20% par la Région cadre du FRAPP – 20% par le Conseil Général – 13€ par l'état – nécessité de souscrire un emprunt PALULOS auprès de la CDC sur 9 ans à hauteur de 13000€ au taux de 3.25% et solde à la charge de la commune soit 835€ . L'étude de remise aux normes a été réalisée par le PACT ADRIM. Fin prévisible des travaux Pâques 2007. Ce logement devra être attribué à une famille à revenus modestes . Accord du Conseil par 13 voix pour.
- ⇒ **Enfouissement des réseaux 2è tranche** : en attente des devis chiffrés.
- ⇒ **Mur du cimetière** : les subventions sont accordées : 15% par le Conseil Général soit 4420€ et 25% par l'état cadre DGE soit 7366€. Une déclaration de travaux sera déposée en DDE et signée par le premier Adjoint. Accord du Conseil par 13 voix pour.
- ⇒ **Travaux voirie SIVOM** : programmés en novembre ou décembre.

2° BAUX COMMUNAUX

- ⇒ **Bail de chasse M. BONDUELLE** : accord du Conseil à l'unanimité pour renouveler le bail existant à compter du 1^{er} juillet 2006 pour trois années au prix de 34.15€ l'hectare –surface louée 12ha 44a 14ca –
- ⇒ **Bail de la société de Chasse –D. DUPARCQ –** : accord du Conseil à l'unanimité pour renouveler le bail existant à compter du 1^{er} juillet 2006 pour trois années au prix de 7.70€ l'hectare –surface louée 29ha 80a 06ca –
- ⇒ **Bail Grégory ISTE parcelle ZV n° 2 rue du cimetière** : en prévision de l'extension du cimetière , nécessité de reprendre une bande de terrain équivalente à 8a sur la surface initialement louée . Accord du conseil par 12 voix pour (Mme ISTE ne votant pas) pour louer à compter du 1^{er} octobre 2006 et pour trois années 19a 55ca au prix de 154.13€ l'hectare.

...../...

.../...

3° DELIBERATIONS

- ⇒ **Communauté de Communes du Pays Hamois – adhésion d'ATHIES** : accord du Conseil à l'unanimité pour accepter l'adhésion de la commune d'ATHIES à compter du 1^{er} janvier 2007 au sein de la Communauté de Communes, ainsi que la modification des statuts.
- ⇒ **Subventions FRAPP Conseil Régional - PALULOS – Prêt CDC pour réhabilitation logement communal** : accord à l'unanimité .
- ⇒ **Approbation du plan de zonage d'assainissement** : suite à l'enquête publique réalisée du 18 mai au 16 juin 2006 dans les communes concernées et après établissement du rapport du commissaire enquêteur , le Conseil doit approuver le choix du plan de zonage annexé au dossier en sachant que la solution retenue reste un assainissement collectif (délibération du 11/06/2003) pour l'ensemble de la commune sauf pour cinq habitations situées trop à l'écart dans les hameaux de FLEZ –Méréaucourt et Montécourt. Après accord de toutes les communes sur ce plan le SIVU mettra en place un SPANC. Il y aura ensuite obligation de contrôle des systèmes chez les habitants.
Accord sur ce zonage par 13 voix pour.
M. Michel DUPARCQ fait remarquer que peu de gens connaissaient les dates de cette enquête ; M. le Maire répond que l'affichage légal a été effectué en temps voulu, ainsi que les parutions dans les journaux.
- ⇒ **Baux** : cf paragraphes ci-dessus. Accord pour les trois renouvellements.
- ⇒ **Délégation de signature** : accord à l'unanimité pour donner pouvoir au premier adjoint pour signer la déclaration de travaux du mur du cimetière .

4° COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- ⇒ Monsieur le Maire fait un compte rendu des diverses réunions du Conseil communautaire de la C.C.P.H des 18 mai – 10 juillet & 4 septembre : centre nautique de HAM choix du nom « AQUARI'HAM » -créneaux scolaires- tarifs-effectifs... - subventions de fonctionnement – convention entre la C.C.P.H et l'Office de Tourisme de la Haute Somme - déchetterie HAM/EPPEVILLE qui coûte très cher (4 fois plus élevé que celle de FORESTE) – Création d'une aire pour les gens du voyage à HAM à l'ancien camping – signature de conventions avec le Conseil général pour les plans triennaux , nouvelle politique territoriale sur le calcul des subventions allouées . – Projet MARPA sur MATIGNY - Tous les compte- rendus sont consultables en Mairie.

5° QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ **Journées du Patrimoine** : Visite de l'église St Pierre avec explication donnée par Mme Maryse BOUTILLER à 15h30 sur les vitraux de GRUBER (un vitrail a été démonté par M.BARRE –vitrier d'art d'AMIENS- avant sa restauration) divers circuits sont élaborés par l'ADES et l'OTSI.
- ⇒ **Champions Pays de Somme** : samedi 7 octobre à 20h au Foyer rural
- ⇒ **Opération brioches** : le week-end des 14 & 15 octobre 2006
- ⇒ **Réfection du court de Tennis** : Le Club remercie la commune pour ces travaux.

.../...

.../...

- ⇒ **Fleurissement** : Mme Marie-Hélène DUJARDIN donne les résultats du **concours départemental** : MONCHY a obtenu un prix d'encouragement ; en ce qui concerne le concours individuel par candidatures spontanées (inscriptions préalables en Mairie) deux habitations de MONCHY ont été primées : catégorie « chambres d'hôtes » Le Château de M & Mme J.L DEQUIN – 1^{ère} place- et dans la catégorie « cour de ferme » celle de M & Mme Thierry DUPARCQ – 3^{ème} ex-aequo-. Elle remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour le fleurissement du village encore cette année.
- ⇒ **Projet MARPA sur MATIGNY** : Mme Monique GOURLIN a été élue membre du bureau au sein de la CCPH- . Une association de gestion chargée de l'élaboration du projet d'implantation d'une Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées sera constituée et la CCPH sera majoritaire dans ce bureau . Une convention sera signée entre la MSA et la C.C.P.H , celle-ci sera maître d'ouvrage et la MSA fournira une assistance technique et administrative .
- ⇒ **Retournée scolaire sept. 2006** : effectif légèrement en baisse 102 élèves. Mise en place en complément du service cantine d'un service garderie le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h30 à 18h30 . Prix de la séance 1€ (soit le matin , soit le soir) . Achat des tickets par carnet de 10 uniquement , vendus comme pour les tickets de cantine les mardi après-midi et mercredi matin uniquement en Mairie de MONCHY – LAGACHE.
- ⇒ **Démolition de l'ancienne râperie** : M.Michel DUPARCQ déplore la lenteur des travaux .
- ⇒ **Service de bus** : M. Marc RIGAUX demande s'il y a une possibilité pour les habitants sans moyen de locomotion de se rendre à HAM par un bus. M. le Maire signale que la ligne scolaire est également ouverte-moyennant participation financière- aux adultes . Les horaires sont affichés en Mairie.
- ⇒ **Nuisances sonores près du Foyer rural** : M. Martial GRAVET signale que plusieurs riverains du Foyer se sont plaints la nuit de 9 septembre de nombreuses nuisances (bagarre à l'extérieur, intrusion dans des cours de particuliers, jeunes traînant dans la rue tard le soir , détritrus divers rue des Bovines...) . Que faut-il faire pour que cela cesse ?
Mme GOURLIN a demandé aux personnes qui ont loué le Foyer ce qui s'était passé et les gêneurs venaient de l'extérieur (certains ont habité MONCHY) mais ne faisaient pas partie des gens invités à la soirée.
M. GRAVET signale également qu'un adolescent de MONCHY a menacé le fils de riverains du Foyer les jours suivants dans le bus scolaire, ce qui n'est pas tolérable.
M. le Maire va se renseigner sur cette affaire.

Levée de séance à 22h20

Prochaine réunion prévue le Mercredi 25 octobre à 20h30

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 OCTOBRE 2006

Présents : A VALLETTE – M GOURLIN - P LEVERT - M.H DUJARDIN-M RIGAUD – M DUPARCQ - G DEBAIL -JF CARBONNAUX - M GRAVET – P VANDEROSIEREN – JB GRU – J BOILLEAU

Absents excusés avec procuration : Y BRESOUS – MI ISTE

Secrétaire de séance : G DEBAIL

1° TRAVAUX EN COURS :

- ⇒ **Centre Bourg** : Monsieur DELTOUR du Cabinet AREA est venu présenter à la commission « voirie-urbanisme » le 18 octobre un premier projet mais il n'est pas très fidèle à celui élaboré par Madame GUERRIER : il a supprimé des pavés, modifié des massifs... en argumentant que le coût proposé était – à son avis- sous estimé. Les membres présents ce soir là (peu nombreux) lui ont demandé de revoir son projet et de venir en présenter un nouveau . M. le Maire doit reprendre contact avec le Cabinet O.GUERRIER et le Cabinet AREA.
- ⇒ **Réhabilitation du logement 19/21 Grande rue** : subventions accordées. Commencement des travaux au cours du 1^{er} trimestre 2007
- ⇒ **Enfouissement des réseaux 2^e tranche** : en attente des devis chiffrés.
- ⇒ **Mur du cimetière** : démarrage des travaux prévu pour fin octobre –début novembre.
- ⇒ **Travaux voirie SIVOM** : début des travaux imminent . Une réunion de la commission « voirie –urbanisme » est prévue le jeudi 2 novembre à 18h. M. le Maire espère que le maximum des membres de cette commission y assistera.

2° VENTE PEUPLIERS

- ⇒ M. WANTE du G.G.P.F. d'AMIENS a proposé la vente le 10 novembre de 2136 pieds pour un volume estimé de 2459m³ . Prix de retrait estimatif fixé à 82600€. Deux parcelles au lieudit Grand Marais. M. le Maire fait remarquer au conseil que le prix d'achat du bois a fortement diminué depuis plusieurs années, mais qu'il a demandé un prix de retrait plus élevé que le prix indiqué au départ par le Groupement. Accord du Conseil à l'unanimité pour cette vente.

3° RAPPORT COMPTE DE GESTION SAUR FRANCE ANNEE 2005

Un rapport a été remis à chaque membre et M. le Maire donne des explications sur la gestion de l'année passée et détaille les travaux réalisés depuis le début de l'année : changement des branchements en plomb et pose d'un débitmètre vers TERTRY . Suite aux recherches de fuites, le volume consommé a nettement diminué par rapport au volume produit . Pour 2007, il est prévu – en fonction du budget -le doublement de la conduite vers DOUVIEUX . J.B GRU signale à nouveau le manque important de pression dans les 2 hameaux de FLEZ et DOUVIEUX . Voir avec la SAUR pour l'entretien du château d'eau . Approbation à l'unanimité. L. le Maire attire l'attention du Conseil sur le fait que le prix du m³ d'eau HT est passé de 1.16€ à 1.0877€ ; que le montant de l'abonnement est passé de 18€ / an à 22.65€ / an dans le même temps. Les prochains travaux prévus permettront d'obtenir plus de pression à FLEZ & DOUVIEUX . Une hausse du prix de l'eau sera nécessaire.

4° DELIBERATIONS

- ⇒ **Communauté de Communes du Pays Hamois – adhésion de TERTRY**: accord du Conseil à l'unanimité pour accepter l'adhésion de la commune de TERTRY à compter du 1^{er} janvier 2007 au sein de la Communauté de Communes. .../...

.../...

⇒ **Communauté de Communes du Pays Hamois – Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** : approbation de l'extension du périmètre suite à l'adhésion de nouvelles communes et de la composition des collèges tel que présenté . Cette instance a pour mission de dresser le constat des actions de prévention existantes et de définir des actions & objectifs coordonnés.

⇒ **ATESAT D.D.E / Commune** : la convention nous liant à la D.D.E. de HAM – NESLE pour une mission d'assistance technique fournie par l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire arrive à échéance. Explications sur les **missions de base**:

↳ **Voirie** :

- Assistance à la gestion de la voirie et de la circulation.
- Assistance, pour l'entretien et les réparations de la voirie, à la programmation des travaux, conduite des études, passation des marchés et direction des contrats de travaux.
- Assistance à la conduite des études relatives à l'entretien des ouvrages d'art intéressant la voirie ou liés à son exploitation.

↳ **Aménagement et habitat**:

- Conseil sur la faisabilité d'un projet ainsi que sur les procédures et démarches à suivre pour le réaliser.

& **Missions complémentaires.**

La collectivité peut exprimer les besoins d'assistance particulière sur l'une ou l'autre de ces missions, dans le domaine de la voirie :

- Assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière.
- Gestion du tableau de classement de la voirie.

Accord du Conseil à l'unanimité pour la renouveler à compter du 1^{er} janvier 2007 (coût annuel en 2006 : 202.69€)

Discussion au sujet de la signalétique , surtout aux abords des écoles . Il faudrait mieux les signaler (à voir avec les services de la D.D.E. dans le cadre de l'ATESAT). Vérifier s'il y a toujours un panneau « sortie d'enfants » Grande rue près entre le n° 25 et le n° 27 (après vérification les panneaux existent toujours).

5° QUESTIONS DIVERSES

⇒ **Fleurissement** : Mme Marie-Hélène DUJARDIN a assisté à la remise des prix à ROSIERES en présence de M. Jean Luc DEQUIN qui a été primé 1^{er} prix pour « le Château ». Pour l'année prochaine, elle préconise la plantation de plus de rosiers (cela nécessite moins d'entretien)

⇒ **Illuminations de fin d'année** : Monsieur THOMAS de la SICAE est venu ce matin pour établir le programme 2006 –2007 . Il y a actuellement 22 prises en service (voir avec la SICAE si celles qui étaient sur les anciens poteaux ont été replacées suite à la pose des nouveaux candélabres) . Accord pour l'achat de deux nouvelles décorations qui seront posées rue de TERTRY & rue de DEVISE car le premier contrat de location arrivant à échéance, il y aura une légère baisse du coût . Le budget 2006 sera le même qu'en 2005.

.../...

.../...

- ⇒ **Cérémonie du Souvenir 10 & 11 novembre** : en hommage aux soldats morts pendant la guerre de 1914 –1918 une cérémonie se déroulera dans la commune le **vendredi 10 novembre** à partir de 19h – allumage des « flammes de la mémoire » et lecture de lettre de Poilus . Cette animation est mise en place conjointement entre la Commune et la Section des ACPG-CATM.
- Samedi 11** : cérémonie au Monument aux morts à 11h30 avec dépôt de gerbes et exposition au Foyer rural pendant plusieurs jours sur le thème de « l'architecture de la reconstruction » .
- ⇒ **Téléthon 2006** : animations le samedi 9 décembre après midi.
- ⇒ **Concert de Noël 2006** : venue de la Chorale de ST QUENTIN « UNA VOCE » le vendredi 15 décembre à 20h30 en l'église ST Pierre – entrée gratuite.
Pour le concert de Noël 2007, venue de la chorale de PERONNE « la Vermandoise »
- ⇒ J. B GRU annonce la **Soirée théâtrale** organisée par le Tennis- Club le samedi 17 février 2007 – venue de la troupe saint -quentinoise « le Manteau d'Arlequin » .
- ⇒ M. le Maire présente au conseil les remerciements du Tennis Club , du Club de pétanque et de l'Olympique MONCHY suite aux travaux qui ont été réalisés cette année.
- ⇒ **J.F CARBONNAUX** constate que le travail de fauchage des bordures & talus réalisé cet été a été très bien effectué par l'entreprise DOUAY de LIERAMONT . M. le Maire précise également que la haie de thuyas du cimetière sera taillée prochainement .
- ⇒ **M. le Maire** signale, que suite à la visite de Monsieur Daniel DUFOUR – Membre du comité directeur du District de Football- venu contrôler les installations du stade , ce dernier a félicité la commune pour l'entretien des vestiaires et a reposé le problème de la longueur du terrain de Football qui est inférieure de 4m à la normale. Il demande qu'il soit remédié à cet état de fait dans les deux ans.
- ⇒ **M. RIGAUX** demande à ce que les travaux d'écoulement des eaux à La Cabouerye (réparation d'un caniveau devant les n° 1 & 2) soient effectués en priorité dans le programme 2007.
- ⇒ **M. DUPARCQ** signale que des personnes déposent – en dehors des heures d'ouverture- à la décharge des encombrants (cuve plastique, sanitaires & autres ...) alors que l'on ne doit y déposer que des végétaux, de la terre et des gravats. Tout le reste doit aller à la déchetterie de FORESTE. M. GRAVET en profite pour dire qu'il constate régulièrement (tôt le matin ou tard le soir) que la porte de la décharge est ouverte, ce qui n'est pas normal.
M. le Maire informe le conseil que l'entreprise LERICHE va à nouveau venir la mettre à niveau (ce qui a un coût élevé !!) . Puisque les utilisateurs ne sont pas raisonnables, la clef ne sera plus donnée en dehors des heures d'ouverture soit le lundi matin et le samedi matin . Par contre la déchetterie de FORESTE est ouverte tous les jours sauf le mardi.
- ⇒ **M. GRAVET** signale également la disparition du panneau signalétique « voie sans issue » rue des Bovines devant la boulangerie et demande ainsi que les riverains la pose d'un panneau « sens interdit sauf riverains » . M. le Maire va faire reposer le panneau le plus rapidement possible, mais ne pourra pas mettre le panneau « sens interdit » demandé .

.../...

.../...

⇒ P. LEVERT signale que des administrés lui ont demandé pourquoi il y avait une hausse des impôts locaux –taxe d'habitation-

M. le Maire se propose d'expliquer aux personnes qui le souhaitent – feuilles de taxe foncière et de taxe d'habitation des années 2005 & 2006 à l'appui- ce qui a augmenté et ce qui a diminué en comparant les bases des valeurs locatives & les taux du foncier bâti – du foncier non bâti – de la taxe d'habitation...

Il précise que le passage en Communauté de Communes n'explique pas tout et qu'il faut bien tout comparer .

Pour ce qui est de la hausse des bases, elle varie avec l'amélioration des habitations selon chaque maison. La valeur de 2005 a été réévaluée par décision nationale. Certaines bases n'avaient pas été revues depuis plus de 30 ans.

M. le Maire indique au Conseil les éléments suivants qui pourront aider à comprendre les différences observées :

	T.Habit %	Fonc. Bâti %	Fonc.,Non Bâti %	Taxe Profes %
Taux communaux 2005	8,32	11,43 + O.M 6,30	27,98	6,70
Taux communaux 2006	6,48	8,91	21,80	5,22
Taux Com. Com 2006	6,25	6,70	13	3,02
Total 2006	12,73	15,61	34,80	8,22

Il ajoute que lors de la présentation -fin 2004-basée sur la valeur locative moyenne, la hausse due à l'entrée dans la Communauté de Communes était de plus ou moins 42€ de moyenne.

Il indique également que la valeur locative moyenne à MONCHY – LAGACHE en 2004 (base sur laquelle a été fait le calcul de l'époque) était de 1680, et qu'elle est en 2006 de 1796 (+ 6.9%)

Levée de séance à 22h20

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 DECEMBRE 2006

Présents : A VALLETTE – P LEVERT – Y BRESOUS - M.H DUJARDIN- G DEBAIL – J B GRU - JF CARBONNAUX - M GRAVET – P VANDEROSIEREN –

Absents excusés avec procuration : M RIGAUX – M GOURLIN - MI ISTE

Absent excusé : M DUPARCQ Absent : J BOILLEAU

Secrétaire de séance : Y BRESOUS

· Approbation à l'unanimité du compte rendu de la précédente réunion du 25-10-2006

1° VENTE PEUPLIERS

⇒ L'adjudication a été meilleure que l'estimation prévue ; le prix d'achat s'élève à la somme de 98360€ (soit 40€ le m³) Le lot a été attribué à la S.A.S. DARGENT de NAMPS – MAISNIL (80) . Le paiement se fera en 4 fois : un chèque au comptant de 28924.27€ et trois traites de 22981.31€ chacune à échéance au 10 mars- 10 juillet et 10 novembre 2007.

Après l'abattage, il faudra replanter. La commission se réunira début 2007 pour savoir quelles variétés choisir.

2° TRAVAUX EN COURS :

⇒ Changement huisseries écoles primaire & maternelle : après avoir entendu lecture des trois devis présentés (L.DELASALLE – O.CROEN & Art & Menuiseries) accord du Conseil pour accepter les devis de : - M. DELASALLE de BEAUVOIS (02) pour la pose de nouvelles fenêtres oscillo-battantes avec volets roulants à l'école primaire et une porte d'entrée à l'école maternelle . Montant HT de 10471€ + TVA 19.6% 2052.32^e soit un TTC de 12523.32€.

- M.BETRY de ST QUENTIN pour la pose d'une grille métallique à la porte de la classe de CE1 –près de la passerelle- pour un THT de 1570€ + 307.72^e de TVA soit un TTC de 1877.72€.

Possibilité d'obtenir des subventions : 30% DGE Etat et 15% Conseil Général.

⇒ Centre Bourg : Monsieur DELTOUR du Cabinet AREA est venu présenter à la commission « voirie-urbanisme » son deuxième projet . Il faudra envisager de créer une zone limitée à 30km/ h de la place jusqu'à l'école maternelle 21 Grande rue afin de sécuriser au maximum la zone entre les deux écoles.

Rue des charrons : une zone en béton lavé identique à ce qui a été réalisé sur la place remplacera le projet en herbe (ceci afin de faciliter le passage des piétons).

M. le Maire explique au conseil le souci rencontré en ce qui concerne le remboursement de la TVA pour les travaux de voirie. En effet, suite à une mauvaise interprétation du transfert de la compétence « entretien & travaux de voirie » au SIVOM de HAM; il doit rencontrer à la Préfecture d'AMIENS la direction de la vie locale & des affaires juridiques -service finances locales) pour connaître la démarche à suivre.

⇒ Réhabilitation du logement 19/21 Grande rue : Accord de la Région pour débiter les travaux début janvier 2007.

⇒ Enfouissement des réseaux 2^e tranche : en attente des devis chiffrés. M. GRAVET explique que lors de la réunion du SIER , il a bien été précisé aux élus que quand une commune demandait des devis et ne réalisait pas les travaux par la suite ; désormais les frais relatif à l'étude et à la conception des devis lui serait facturée d'office. Les taux de participation vont également être différents : 60% commune & 40% SIER voire même 70% commune & 30% SIER par la suite.

M. le Maire indique que pour cette deuxième tranche, il veillera à obtenir les mêmes conditions que pour la première.

.../...

.../...

- ⇒ **Mur du cimetière** : les travaux avancent normalement, les arbres ont été abattus afin de permettre la réalisation d'un nouveau parking et d'empêcher que les racines ne détériorent le nouveau mur . Les travaux de voirie réalisés par la SCREG débuteront mi janvier.
- ⇒ **Brûleur chaudière du Foyer rural** : nécessité de le changer suite à des pannes répétitives . Accord sur le devis établi par M. PARGADE d'OFFOY pour un THT de 1337€, soit 1599.05€ TTC. Possibilité d'obtenir une subvention du Conseil Général à hauteur de 30% du HT. Demande a été faite et accordée d'anticiper ces travaux pour pouvoir réparer avant d'obtenir l'accord de subvention.

3° DELIBERATIONS

- ⇒ **ATESAT D.D.E / Commune** : M. le Maire est en pourparlers avec la DDE car cette dernière se base sur le fait que la commune a délégué sa compétence « voirie » au SIVOM de HAM pour ne plus exercer la gestion de la voirie dans le cadre de l'ATESAT . La commune n'a pas transféré sa compétence et a seulement demandé au SIVOM d'effectuer en prestation de service l'entretien & les travaux de voirie ; ce qui est différent de ce qu'annonce la D.D.E. .
- ⇒ **Classement des voies communales** : désormais les communes peuvent procéder sans enquête publique (art. L.141-3 du Code de la voirie routière) au classement de voies privées appartenant à la collectivité . Une simple délibération suffit. Après accord du conseil, les voies privées desservant le lotissement de la Cabourerye le lotissement des vauyères vont être classées en voies communales .
- ⇒ **Rétrocession d'une concession** : Mme Christiane LEFEVRE veuve COMMONT souhaite rétrocéder à la commune -à titre gratuit- la concession funéraire dont elle est propriétaire et qui est inoccupée dans le cimetière communal. Ceci afin qu'ensuite, cette même concession soit reprise par sa belle-sœur Mme Maryse COMMONT -BOILLEAU. Accord du Conseil.

4° QUESTIONS DIVERSES

- ⇒ Y.BRESOUS et sa famille remercient le Conseil de s'être associé à leur peine lors du décès de Monsieur BRESOUS père.
- ⇒ **Regroupement scolaire** : M. le Maire – en l'absence de Mme GOURLIN- lit un projet à l'étude au sein du R.P.I MONCHY – TERTRY – DEVISE et qui a été présenté en réunion de SISCO le lundi 11 décembre . Au lieu de faire un R.P.C. (qui coûterait entre 60 et 100000€, dont environ 30000€ à la charge de la commune), les élus et Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale proposent une autre solution : regrouper le SISCO ATHIES – ENNEMAIN avec le SISCO MONCHY – TERTRY – DEVISE. Cela permet d'avoir environ 175 enfants à scolariser sur les deux villages d'ATHIES & de MONCHY (les classes de DEVISE et d'ENNEMAIN seraient alors fermées). Ce projet permettrait de n'avoir que des classes à un seul niveau alors qu'actuellement plusieurs classes sont à 2 voire 3 niveaux. Pour que ce projet se réalise, l'accord des cinq conseils municipaux des communes concernées est absolument nécessaire ;pour l'instant une commune ne semble pas être d'accord . Le projet reste donc en attente.
- ⇒ **Commission Habitat de la Communauté de Communes du Pays Hamois** : M.GRAVET fait un rapide bilan de ce qui a été dit au cours de cette réunion : après étude faite par l'ADES, il est constaté à terme une baisse caractéristique de la population (736 hab. en 1999 - 755 hab. en 2005 et prévision de 653 hab. en 2012)

Cela entraînera une baisse des enfants scolarisés .

.../...

.../...

Il y a une nécessité impérative de construire ou réhabiliter des logements sur MONCHY dans les années à venir (prévision de 23 logements sur 6 ans sur MONCHY et 396 dans la Com de Com selon l'étude réalisée) .

- ⇒ **Tri sélectif** : attention à bien trier car il y a encore beaucoup d'erreurs et surtout des gens qui ne trient pas du tout. Une ambassadrice du tri vient d'être recrutée . Un recensement des gens qui viennent chercher des sacs en mairie est en cours d'élaboration . Si les gens ne se disciplinent pas mieux , il faudra certainement revenir à l'instauration de la Taxe sur les ordures ménagères (pour faire comprendre aux gens ce que coûte le fait de ne pas ou mal trier). Le SMITOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) est en cours d'installation sur ROSIERES ; son ouverture est prévue pour juillet 2007 . Il permettra entre autre de mieux se rendre compte de la façon dont les collectivités font le tri sélectif .
- ⇒ **Fleurissement** : Mme Marie-Hélène DUJARDIN a acheté des rosiers pour planter au Monument aux morts, réaliser un nouveau massif rue de la chaussée entre les n° 9 & 11 ainsi que dans la côte de Vraignes.
- ⇒ **C.A.U.E.** : M.H DUJARDIN a assisté à une réunion « environnement au cœur de l'urbanisme » à CHAULNES le 26-10-2006. Elle a rapporté diverses documentations sur le sujet qui sont à disposition des personnes intéressées en mairie.
- ⇒ **Contribution SIVOM de PERONNE 2007** : elle sera légèrement en baisse par rapport à 2006 (3092.44€ au lieu de 3322.48€) . Elle reprend les charges du transport vers le lycée et l'administration générale.
- ⇒ **Elagage des arbres sur la voie publique** : M. GRAVET rappelle que la SICAE intervient souvent lors de tempêtes pour élaguer des branches d'arbres de particuliers qui dépassent sur la voie publique et qui, en tombant, détériorent les fils électriques. Désormais, toute intervention sera facturée au propriétaire .
- ⇒ **Balise** : M. GRAVET signale qu'à DOUVIEUX une balise se trouve dans le bas-côté.
- Illuminations**: P.VANDEROSIEREN demande pourquoi il n'y a pas d'illuminations sur les nouveaux candélabres. Réponse de M. le Maire : la SICAE n'a pas pu les fixer car les boîtiers existants sur les anciens poteaux ne peuvent être réemployés sur les nouveaux candélabres . Il sera remédié à cela pour l'année prochaine.
- ⇒ **Téléthon 2006** : P. VANDEROSIEREN informe le conseil que le Club de Tir du Ball Trap BONDUELLE remercie la municipalité pour la réfection du chemin menant au stand de tir (Croix Noire) et que cette année ils ont donné le produit de l'animation faite le 9 décembre au profit du Téléthon à notre commune ; soit 1724.69€ à rajouter à celle récoltée sur MONCHY le samedi après-midi (834.52€) ce qui fait un total global de 2559.21€ .
M. le Maire regrette que ce soit toujours les mêmes personnes qui animent l'après-midi Téléthon dans le village et espère que pour l'année prochaine il y aura d'autres bénévoles qui se présenteront .
- ⇒ **Concert Noël** : M. le Maire rappelle aux conseillers que le concert a lieu le vendredi 15 à 20h30 à l'église. Chorale UNA VOCE de ST QUENTIN – Entrée gratuite -. Il demande à P. LEVERT de bien vouloir passer dans la commune avec J. PRESTEL pour annoncer – avec le sonalerte- ce concert ainsi que l'arbre de Noël qui aura lieu dimanche 17 après-midi au Foyer.

Levée de séance à 22h20

Prochaine séance prévue fin janvier ou début février

MANIFESTATIONS PREVUEES ANNEE 2007 DANS LA COMMUNE

- **Janvier :**

Dimanche 14 : repas dansant Aînés ruraux & ACPG
Vendredi 19 : assemblée générale de l'Amicale des 2 étangs à 18h30 –en Mairie-.
Vendredi 26 : cérémonie d'échange des vœux à 19h00.
Dimanche 28 : fermeture du brochet étangs (à confirmer)
Dimanche 28 : compétitions de Judo.

- **Février:**

Samedi 10 : loto quine organisé par les Aînés ruraux.
Samedi 17 : Soirée théâtre organisée par le Tennis Club

- **Mars:**

Samedi 10 : loto quine organisé par le Club des Supporters
Week-end des 17 & 18 Mars : 80^{ième} anniversaire de la destruction de MONCHY –
exposition au Foyer rural en collaboration avec l'ADES – les ACPG-CATM-
Samedi 24 : ouverture de la pêche en 1ère catégorie – Omignon -(à confirmer)

- **Avril:**

Samedi 14 : loto organisé par l'Olympique MONCHY Football
Samedi 14 : ouverture du brochet étangs de la Cabourerye (à confirmer)
Samedi 21 : soirée du Judo club
Week-end des 28/29 : Jumelage –déplacement à DUNZWEILER -

- **Mai :**

Samedi 5 mai : lâcher de truites à 13h30 –Amicale des 2 étangs-
Dimanche 13Mai : Réderie avec vente de fleurs au Terrain de l'Omignon - Club des
Supporters
N.B : prévoir l'ouverture du compteur électrique 3 semaines à l'avance & tonte.

- **Juin:**

Samedi 9 & Dimanche 10 : Tournoi de Football (à confirmer)
Samedi 16 : Soirée Feu de St Jean avec barbecue & animations –Amicale des 2 étangs-
Dimanche 17 : Communions à MONCHY – LAGACHE
Week-end des 23 & 24 : Fête de la St Pierre

- **Juillet :** Foyer rural réservé pour le C.L.S.H Familles Rurales du 7/7 au 4/8-

Dimanche 8 : Concours de pêche « adultes » Amicale des étangs
Vendredi 13 : Barbecue avec retraite aux flambeaux & feu d'artifice
Samedi 14 : Animations diverses par toutes les associations – Fête nationale-
Dimanche 15 : Concours de pétanque – Club des Supporters –
Samedi 28: Fête du CLSH – Familles rurales –

- **Août :**

Samedi 18 : Concours de pêche « 6-16 ans »- Amicale des 2 étangs-

.../...

.../...

- Septembre:

/

- Octobre:

Dimanche 1er: fermeture pêche en 1^{ère} catégorie Omignon (à confirmer)

Samedi 13 : loto quine organisé par l'Olympique de MONCHY

- Novembre :

Dimanche 11 : repas des aînés – Municipalité-

Samedi 17 : loto quine organisé par l'Amicale des 2 étangs

- Décembre :

Samedi 8 : après – midi animations pour le Téléthon (date à confirmer mi 2007)

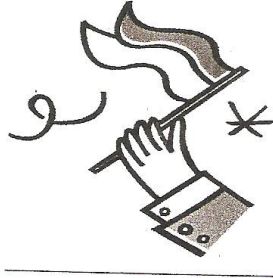
Vendredi 14 : Concert de Noël église St Pierre Chorale LA VERMANDOISE

Dimanche 16 : spectacle Arbre de Noël communal



Le 17 Janvier 2007, de nombreux enfants sont venus à la bibliothèque-médiathèque tirer les rois ! Merci à Tous pour leur participation !

**CLUB DES SUPPORTERS DE L' OLYMPIQUE
MONCHY – LAGACHE**



Une année s'est écoulée.....
LE Club remercie toutes les personnes, qui, par leur présence à toutes nos manifestations permettent à celui-ci de participer à la vie active du club de football.

Merci de noter nos prochaines manifestations :

- ✓ samedi 10 mars 2007 : loto quine au Foyer rural
- ✓ samedi 12 mai 2007 : réderie – marché aux fleurs.
- ✓ samedi 21 juillet 2007 : concours de pétanque.

Bonne année 2007 à toutes et tous.

Le Bureau



“

”

Familles Rurales



Depuis 45 ans des hommes et des femmes, jeunes et moins jeunes, parents ou grands-parents contribuent au bon déroulement du centre de loisirs de notre village. Afin de poursuivre cette action au service des familles nous devons encourager de nouveaux bénévoles à nous rejoindre.

“Familles Rurales” doit prendre une place plus importante dans notre vie locale. Cette association se doit de réfléchir et d’agir pour que le « Vivre ici », slogan national du mouvement, soit une réalité.

Si certains d’entre vous ont des idées qui tiennent compte de besoins décelés, qu’ils n’hésitent pas à nous contacter. Nous nous rencontrerons, partagerons nos points de vue et nos expériences et essaierons, grâce à cette mise en commun, de transformer ce projet en réalité. Oeuvrons pour que notre village reste agréable à vivre pour tous.

Le centre de loisirs sous la direction de Jérôme, l’aide des moniteurs diplômés : Adeline, Charlotte, Laetitia, Pauline assistées de bénévoles dévoués : Aurélie, Cécilia et Thibaut s’est déroulé au mieux, en juillet 2006, avec 60 jeunes. Nous l’avons ouvert jusqu’à 15 ans à la demande des ados et sommes prêts à entendre les 13-15 ans pour l’été à venir à condition que ces derniers soient porteurs de leur projet. Nous sommes là pour étudier leurs propositions et les réaliser si cela est possible.

Excellente année à tous.

Brigitte DUPARCQ

JUDO CLUB DE MONCHY-LAGACHE

Notre club va bientôt entrer dans sa trentième année d'existence puisqu'il a été créé en mars 1978. C'est une satisfaction pour les personnes qui sont impliquées dans son fonctionnement depuis de nombreuses années de constater que malgré les difficultés (baisses d'effectifs, renouvellement insuffisant du comité directeur...) l'activité du club n'a jamais cessé. Aujourd'hui, nous comptons 59 licenciés, soit l'équivalent du niveau atteint l'an dernier à la même époque.

Le fait notable, c'est la progression importante du nombre des adhérents habitant Monchy : Ils sont 24 cette année, ce qui correspond à environ 40% de l'effectif total. Cela faisait très longtemps que cela n'était pas arrivé. Sur les 14 communes représentées dans notre club, Monchy arrive désormais largement en tête. (devant Cartigny, 14 licenciés)

D'un point de vue sportif, au cours de la saison 2005 / 2006, 7 compétiteurs ont représenté le club lors des championnats officiels obtenant au total 10 podiums parmi lesquels on peut citer :
Mathilde Dubois (benjamine) : 2^{ème} au championnat de la Somme,
3^{ème} au championnat de Picardie.

Julien Darras et Paul Gourdin (minimes) : 3^{ème} au championnat de la Somme.

Louis Gourdin (cadet) : Champion de la Somme ;

Pauline Berger (cadette) et Léa Larnier (junior) : 3^{ème} au championnat de la Somme.

Nous espérons que cette année, et celles qui vont suivre, de plus en plus de nos jeunes prendront le chemin de la compétition pour représenter le club le plus loin possible.

BONNE ANNÉE 2007 !

Les entraînements dirigés par Patrick MISTRAL ont lieu tous les mercredis au Foyer Rural :

1er groupe : Enfants de 5 à 8 / 9 ans :	de 17 h 30 à 18 h 30
2ème groupe : Enfants jusqu'à 10 / 11 ans :	de 18 h 30 à 19 h 30
3ème groupe : Adolescents / adultes :	de 19 h 30 à 20 h 45

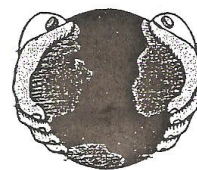
La présidente
Agnès RICHY

Membres du comité directeur de l'association

Présidente : Agnès RICHY
Trésorier : Joël RICHY
Secrétaire : Evelyne VANDEROSIEREN
Membres : Mesdames CHASSAGNOUX, COSTAS, DARRAS,
GOULLIEUX, GOURDIN, LARNIER.
Messieurs RICHY Bruno et RICHY Pierre.



Communauté
de Communes
du PAYS **HAMOIS**



Prenons en main l'avenir de la terre :

TRIONS !!

Pour palier aux difficultés rencontrées lors du tri, la Communauté de Communes du pays hamois, qui gère la collecte des déchets, vient de créer le poste d'ambassadeur du tri sélectif. En l'occurrence, il s'agit d'une ambassadrice, Melle Galliet Anne.

Quel est le rôle d'une Ambassadrice de tri ?

Son but est de :

- ❖ Parcourir le territoire pour y rencontrer ses habitants
- ❖ Faire redécouvrir aux foyers les bons gestes de tri en répondant à toutes leurs questions en allant à leur rencontre sur tout le territoire.
- ❖ Mettre en place des outils de sensibilisation pour toucher le plus grand nombre c'est à dire par le biais de réunions auprès des écoles, des élus....
- ❖ Valoriser les déchets recyclables, en expliquant la démarche de collecte et de revente des déchets

Pourquoi ce poste ?

En réaction à l'augmentation importante des chiffres de tonnages de refus de tri :

- En 2005, nous arrivions à 23,81 tonnes soit 2,43 kilos par habitants et par an.
- En 2006, la hausse de ses chiffres atteint pratiquement le double soit 49,07 tonnes de refus donc 5,01 kilos par habitant et par an.

Le volume des déchets n'a de cesse d'augmenter. En 2005, il s'élevait 692 kilos par habitant (déchetterie comprise). Il faut donc mettre en place des mesures pour réduire ces tonnages.



Comment trie-t-on correctement ses déchets ?

Le tri sélectif consiste à trier les déchets revalorisables et à les mettre dans des sacs jaunes ou bleus fournis par la Communauté de Communes via les mairies du canton ou en milieu urbain dans des conteneurs bleus placés sur le territoire

* Dans les **sacs jaunes**, vous pouvez utilement mettre les boîtes en métal, acier et aluminium, les aérosols (vide), les briques alimentaires et les bouteilles, flacons et bidons plastiques transparents ou opaques.



Les erreurs suivantes doivent être évitées :

les pots de yaourt,
les pots de crème fraîche,
les barquettes de beurre ou margarine

les barquettes de viande en polystyrène
les emballages de viennoiseries,
les pots de fleurs en plastique.

* Les **sacs bleus** (uniquement en milieu rural) ou conteneurs (Ham, Muille-Villette, Eppeville, Brouchy) accueillent les journaux, les magazines, les papiers de bureau, les publicités, cartonnettes.



Ne pas mettre :

les papiers peints
les films plastiques entourant les
journaux ou magazines,

les cartons souillés

* Pour le verre (bouteilles, bocaux et pots en verre), les conteneurs sont de couleur verte.



Les erreurs suivantes doivent être évitées :

les vaisselles cassées (verres de table, assiettes),
les pots de fleurs,



Quels bénéfices en tirons nous ?

Premièrement, il ne faut pas oublier que chaque déchet recyclé permet d'économiser les ressources naturelles de notre planète et notamment les matières premières. Par exemple, nous savons qu'un seul kilo de plastique recyclé permet d'économiser l'énergie d'un litre de fuel !

Deuxièmement, un bon tri des déchets recyclables permet la vente de ces matières aux entreprises de recyclage, ces recettes font baisser le coût de traitement et de collecte des déchets pour la collectivité. Rappelé vous le coût de ce service en 2005 s'est monté à 71,65 euros (déchetterie comprise)

Troisièmement, face aux nombres d'erreurs la collectivité ne peut plus collecter les sacs contenant des déchets non recyclables sous peine de pénalisation financière. Un bon geste de tri signifie donc le bon ramassage de vos sacs.



Comment sont traités les sacs après la collecte ?

Le sac une fois collecté est acheminé dans un centre de tri se trouvant à Amiens (jusqu'en mars 2007, date à compter de laquelle, le centre de Rosières en Santerre ouvrira ses portes).

Lorsque, une erreur est constatée sur la chaîne de tri, elle doit être à nouveau reconditionnée puis réexpédiée sur son lieu de stockage ultime : le centre d'enfouissement situé à Lihons.. Ce sont ces trajets inutiles et le coût de traitement du sac (frais de personnel) qui conduisent à des surcoûts contre lesquels la collecte lutte en refusant vos sacs contenant les erreurs.



Les déchets en quelques chiffres :

En 2005, en ce qui concerne la collecte de conserves, flacons et bouteilles plastiques la Communauté de Communes du pays hamois sortait première dans le classement des meilleures collectes avec environ 23 kilos par habitants et par an. Pour les cartons et papiers, nous nous trouvons toujours pour cette année dans le groupe des meilleures collectes avec 168.9 tonnes soit 17.25 kilos par habitant. D'autre part, la collecte du verre arrive à 497.8 tonnes soit 50.85 kilos par an par habitant.

Continuons nos efforts !

Pour 2007, la résolution à prendre c'est allier la qualité et la quantité du tri

Faisons ce geste citoyen de tri pour une plus belle planète et... pour l'économie locale.





SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SUR LE PAYS HAMOIS

De nombreux sacs translucides jaunes ne sont pas collectés le mercredi par la société Bertout Nettoyement agissant pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Hamois et restent sur la voie publique avec l'apposition d'un autocollant : ERREUR DE TRI. Pourquoi ?

Face aux trop nombreuses erreurs de tri, la collectivité ne peut plus les collecter au risque d'être pénalisée financièrement par le centre de tri à AMIENS qui refuse les sacs contenant des déchets non recyclables et les renvoie en Centre d'Enfouissement Technique à LIHONS. Ces erreurs conduisent donc à des frais de personnel et de carburant supplémentaires.

Voici les erreurs très régulièrement trouvées dans les sacs de collecte jaune et qui peuvent être facilement évitées :

- barquette de polystyrène (viande, poisson...) et gros polystyrène
- film plastique d'emballages (ex : suremballages de bouteilles d'eau et de lait)
- Pots de yaourt, crème fraîche, barquette de beurre et margarine

Pour vous aider à vous souvenir de ce qui est à mettre dans le sac, vous pouvez demander le « guide du tri » auprès de la communauté de communes (03 23 81 33 21) ou de votre mairie.

Merci d'avance pour les efforts que vous ferez pour améliorer la qualité du tri sur le territoire !

Testez vos connaissances !

Quel est le tonnage de notre production de déchets par habitant par an ?(source SMITOM du Santerre)

- A/ - 313,43 /kg/Hab.
- B/ - 790,59 /kg/Hab
- C/ - 150,61 /kg/Hab

Quel déchet n'est pas valorisable ou recyclable ?

- A/ - La boîte de boisson
- B/ - Une barquette aluminium
- C/ - La barquette en polystyrène

Pourquoi doit-on faire le tri sélectif ?

- A/ - Pour limiter le poids des ordures ménagères résiduelles.
- B/ - Pour favoriser le recyclage des matériaux
- C/ - Pour faire bien.
- D/ - Pour limiter l'enfouissement de nos déchets.

Que peut-on faire pour économiser des sacs de tri ?

- A/ - Sortir mon sac toutes les semaines même à moitié plein.
- B/ - Compresser les bouteilles plastiques pour en mettre plus
- C/ - Remplir au maximum mon sac

Réponses
1 B ; 2 C ;
3 A B D ;
4 B C

SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE ANIMAL :

- Informez rapidement vos voisins immédiats ; ils peuvent souvent vous donner des renseignements essentiels
- Contactez les S.P.A., fourrières d'animaux de votre région ; faites le déplacement dans les refuges les plus proches, muni d'une photo
- Si votre animal est tatoué ou pucé, vérifiez auprès du fichier central si vos coordonnées sont toujours exactes. Chaque année, des animaux identifiés ne retrouvent pas leur maître parce que les changements d'adresse n'ont pas été communiqués
- Signalez sa disparition à la mairie, aux services de fourrière, au commissariat de Police, à la Gendarmerie, aux Pompiers, aux cabinets vétérinaires
- Diffusez annonce et photo dans les journaux, sur les radios locales, sur les sites Internet ou Minitel spécialisés
- Affichez votre annonce avec la description détaillée de votre animal et sa photo chez les commerçants (boulangeries, bureaux de tabac, cafés, toiletteurs...)
- N'hésitez pas à continuer vos recherches même plusieurs mois après sa disparition.

Si vous retrouvez votre animal, faites-le immédiatement identifier s'il ne l'est pas déjà.

A noter

Fichier National canin : 01.49.37.54.54.

Fichier National félin : 01.55.01.08.08.

Identification électronique : 01.55.01.08.08.

Minitel : 3615 SPAFRANCE

L'IDENTIFICATION

L'identification est obligatoire depuis la loi du 6 janvier 1999 pour tous les chiens de plus de quatre mois nés après cette date, pour tous les chiens et chats vendus ou donnés, pour tous ceux vaccinés contre la rage, pour tous ceux qui transitent par un refuge, une fourrière, un établissement de pension.

L'identification d'un animal permet de le retrouver plus facilement en cas de perte.

Pour tous renseignements

**Confédération Nationale des S.P.A. de France – 25 quai Jean Moulin
69002 LYON - ☎ 04.78.38.71.85.
Site : www.spa-france.asso.fr**